

Programme de la Formation

PRO-PAILLE - Construire et concevoir des bâtiments en respectant les règles professionnelles de construction en paille

5 jours soit 35 heures de formation

ORGANISATION ET ACCÈS À LA FORMATION

Module : PRO-PAILLE

Modalité pédagogique : Présentiel

Date(s) : lundi 4 mars 2024 au vendredi 8 mars 2024

Lieu : Céret - 15 rue Beau soleil 66400 Céret

Ouverture de la plateforme de formation : 4 mars 2024

Fermeture de la plateforme de formation : 28 mars 2024

Étapes à valider : 1

CONTEXTE GÉNÉRAL

L'actualité environnementale et les orientations réglementaires contemporaines nous imposent une prise en compte des matériaux biosourcés et isolants. La botte de paille répondant à ces exigences, nécessite une adaptation des pratiques des professionnels.

Les Règles Professionnelles de construction en paille, rédigées par le Réseau Français de Construction en Paille, constituent le cadre officiel et normatif applicable en France. Elles définissent les règles de conception et de mise en oeuvre à appliquer pour l'utilisation de bottes de paille en tant que remplissage isolant et support d'enduits.

OBJECTIF(S) - Voir les objectifs pédagogiques, développés dans chaque module

La formation PRO-PAILLE permet d'appréhender et maîtriser les règles professionnelles à partir d'exercices pratiques et de cours théoriques.

Sous-objectifs :

- Appréhender le matériau botte de paille, en connaître les caractéristiques et les limites.
- Connaître les bases de la thermique et de la physique du bâtiment.
- Connaître le contexte réglementaire applicable à la construction en paille.
- Apprendre à utiliser et maîtriser les Règles Professionnelles de construction en paille.
- Découvrir et pratiquer les principales techniques de construction en paille.
- Réaliser la première couche d'accroche d'un enduit sur un support en paille.
- Rédiger une fiche de contrôle de qualité de mise en oeuvre de la paille.

PRISE EN CHARGE

Prise en charge de la formation : Votre éligibilité à la prise en charge dépend de votre statut professionnel. [Pour en savoir plus, cliquez ici](#)

Crédit d'impôt pour les dirigeants d'agence : Si vous êtes à la tête d'une agence depuis 2005 ou plus, sachez que vous pouvez prétendre à un crédit d'impôt dédié aux dépenses de formation. Vous pouvez obtenir le formulaire Cerfa n°12635*04 directement sur [le site officiel du gouvernement ici](#). Il est impératif de joindre ce document à votre déclaration annuelle de résultat soumise par votre entreprise.

Pour tout complément d'information ou un accompagnement sur mesure, contactez-nous au 05.57.14.06.97. Nous sommes là pour soutenir votre développement professionnel.

RÉFÉRENT HANDICAP

Vous êtes en situation de handicap et souhaitez des renseignements ou conseils sur votre projet de formation, contactez notre référent : TRUFLANDIER Jessica

PUBLIC CIBLE

Architectes, Collaborateurs, Bureaux d'Études, Artisans, Entrepreneurs, Maîtres d'oeuvre, Maîtres d'Ouvrage

PRÉREQUIS

Expérience dans la construction, la maîtrise d'oeuvre ou d'ouvrage de bâtiments
Lecture préalable des règles professionnelles de construction en paille – CP 2012 recommandée.

MODALITÉS DE SUIVI ET D'APPRÉCIATION

Avant la session, un questionnaire de positionnement préformation est proposé aux participants, afin de permettre au formateur d'affiner sa présentation en fonction des profils et des attentes de chacun.
Il sera complété dès l'ouverture par un tour de table de présentation.

Ensuite, plusieurs évaluations ponctueront la formation, sous différents formats (quiz, exercices, jeux de rôle et/ou échanges oraux).

Le dernier jour, un bilan oral permettra de revoir ensemble les points d'acquisition de ces journées. **Le lendemain de votre formation, vous recevrez un questionnaire qualité dématérialisée. Une fois votre dossier complété, vous recevrez vos attestations.**

Pour MAJ, la mise à jour est résolument dédiée à l'engagement envers l'excellence opérationnelle et les performances probantes. Les évaluations émanant du sondage de satisfaction seront diffusées en temps réel sur notre site ainsi que nos applications, sans possibilité de notre part d'interférer avec leur affichage.

MODALITÉS DE SANCTION

Établissement d'une attestation de stage

Module PRO-PAILLE

5 jours soit 35 heures de formation

Modalité d'apprentissages : Présentiel

ORGANISATION ET ACCÈS À LA FORMATION

Modalité Pédagogique : Présentiel

Date(s) : lundi 4 mars 2024 au vendredi 8 mars 2024, 09h00 - 12h00 / 13h00 - 17h00

Lieu : Céret - 15 rue Beau soleil 66400 Céret

Ouverture de la plateforme de formation : 4 mars 2024

Fermeture de la plateforme de formation : 28 mars 2024

Étapes à valider : 1

OBJECTIF(S) PÉDAGOGIQUE(S)

Concevoir des bâtiments en utilisant des matériaux biosourcés comme la botte de paille pour assurer une performance énergétique optimale et la conformité réglementaire en suivant les Règles Professionnelles de construction en paille établies par le Réseau Français de Construction en Paille.

Sous-compétences :

- Identifier les caractéristiques et les limites du matériau botte de paille pour sélectionner les ressources adaptées à chaque projet en se basant sur les propriétés thermiques et mécaniques du matériau.
- Interpréter le cadre réglementaire lié à la construction en paille afin de garantir la conformité des projets en consultant les normes et directives officielles, y compris les Règles Professionnelles de construction en paille.
- Appliquer les techniques de mise en œuvre de la botte de paille dans la construction pour assurer la qualité et la durabilité des structures en suivant les meilleures pratiques et les standards établis.
- Rédiger des fiches de contrôle de qualité pour la mise en œuvre de la botte de paille afin de formaliser et suivre les critères de qualité et de conformité selon les spécifications des Règles Professionnelles de construction en paille.

FORMATEUR(S)

BOUTEILLY Vincent - Conseiller Formateur en éco-construction.

FLOISSAC Luc - Conseiller environnemental, enseignant chercheur, géographe

OUTILS PÉDAGOGIQUES

Complémentarité théorie et pratique.

- La formation est articulée autour des Règles Professionnelles de construction en paille CP 2012.
- Les notions théoriques nécessaires sont dispensées au fur et à mesure de l'avancement des exercices pratiques.
- Les exposés s'appuient sur des cas concrets et des retours d'expériences.
- Les exercices sont réalisés par les stagiaires sur une maquette à taille réelle installée dans un espace abrité des intempéries.

Ressources pédagogiques

Règles professionnelles CP 2012 / ATTENTION il est recommandé d'avoir lu l'ouvrage en amont de la formation. Chaque participant peut venir avec son propre exemplaire.

Vous pouvez aussi le commander à "Règles professionnelles de la construction en paille" 37,00 € + frais de port à RÉSEAU FRANÇAIS DE LA CONSTRUCTION PAILLE / SCM Lejeune - 28 avenue Léon Blum 31500 Toulouse SIT - 09 74 74 82 30 - contact@rfcp.fr ou sur Amazon [en cliquant ici](#). Une maquette pédagogique complète vous sera remise en fin de formation.

PROGRAMME

Accueil des participants et introduction
Présentation de l'intervenants et des participants
Rappel des objectifs de la formation
Evaluation de positionnement

Jour 1

1^{ère} séquence - 3h30

- Contextes et définitions (salle)
- Le matériau « botte de paille » (salle et atelier)

2^{ème} séquence - 3h30

- Mise en oeuvre des bottes de paille. (atelier)

Jour 2

3^{ème} séquence - 3h30

- Concevoir une paroi ou un bâtiment isolé en paille (salle)
- Physique du bâtiment : rappel des principales notions (salle)

4^{ème} séquence - 3h30

- Les différentes ossatures bois (salle)
- Réaliser un remplissage en paille d'une ossature bois (atelier)

Jour 3

5^{ème} séquence - 3h30

- Baies et ouvertures (salle)
- Equipements (salle et atelier)

6^{ème} séquence - 3h30

- Préparation de la paroi en paille (atelier)

Jour 4

7^{ème} séquence - 3h30

Enduits, bardages et autres revêtements (salle)
Enduits sur support paille (salle et atelier)

8^{ème} séquence - 3h30

Test écrit d'évaluation des stagiaires (salle)

Jour 5

9^{ème} séquence - 3h30

Analyser et traiter les désordres (salle)
Estimer les coût de revient d'ouvrages (salle)

10^{ème} séquence - 3h30

Communiquer sur l'utilisation de la paille dans la construction (salle)

Synthèse des points clés
Evaluation de validation des connaissances
Feedback de la formation

Dans une optique d'adaptation au public, le programme fournit pourra être plus ou moins largement modifié selon les attentes et les besoins des participants que l'intervenant aura identifié lors de l'étude des questionnaires de positionnement.